



DIRECTION DE LA DEMOCRATIE, DES CITOYEN.NE.S ET DES TERRITOIRES

Service Politique de la Ville

2023 DDCT 3 - Appel à projets Politique de la Ville - Subventions de fonctionnement (211 000 euros) à 67 associations pour le financement de 75 projets dans les quartiers populaires (1ère enveloppe)

PROJET DE DÉLIBÉRATION 67EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Le Contrat de Ville parisien pour la période 2015-2020, voté par le Conseil de Paris du 16 mars 2015, a été signé par l'ensemble des partenaires le 7 mai 2015 et prorogé jusqu'en 2023.

À travers ce contrat, la Ville de Paris, l'Etat, la Région Ile de France, la Caf de Paris, la Caisse des Dépôts et Consignations, les bailleurs sociaux, l'Académie de Paris, l'Agence Régionale de Santé d'Ile de France, la Préfecture de Police, le Parquet de Paris, Pôle Emploi Paris, la Mission locale de Paris et l'EPEC se sont engagés à mettre en œuvre et à soutenir des actions concourant à l'amélioration des conditions de vie des habitants des quartiers populaires et à la réduction des inégalités territoriales.

Chaque année, un appel à projets commun est lancé pour soutenir les actions associatives participant à la réalisation des objectifs du Contrat de Ville. En 2022, 3 délibérations pour un montant total de 1 724 451 euros ont été présentées au Conseil de Paris pour l'attribution de subventions aux associations œuvrant dans les quartiers populaires. **Aujourd'hui, il vous est proposé d'attribuer une première enveloppe de 211 000 euros destinés à 67 associations pour la réalisation de 75 projets .**

En parallèle, la Ville a souhaité proposer aux associations qui mènent des actions structurantes et pérennes dans les quartiers populaires des conventions pluriannuelles d'objectifs (CPO). Nombre d'entre-elles sont également présentées aujourd'hui à notre Conseil au sein d'une délibération dédiée, permettant de soutenir financièrement les associations au plus tôt dans l'année et de sécuriser ainsi leurs projets.

Les suites de la crise sanitaire et l'augmentation de l'inflation impactent plus durement les habitants de ces quartiers que les autres. Le Contrat de Ville parisien développe trois axes principaux d'intervention :

Axe 1 : Grandir

Concernant cet axe, **23 projets** portés par **19 associations** pour un montant de **88 500 euros** sont présentés dans cette délibération, ce qui représente **42 % des crédits engagés** .

Axe 2 : Habiter

Concernant cet axe, **49 projets** portés par **47 associations** pour un montant de **112 000 euros** sont présentés dans cette délibération, ce qui représente **53 % des crédits engagés**.

Axe 3 : Travailler

Concernant cet axe, **3 projets** portés par **3 associations** pour un montant de **10 500 euros** sont présentés dans cette délibération, ce qui représente **5 % des crédits engagés** .

Dans le cadre de cette première enveloppe 2022, il vous est proposé d'attribuer des subventions pour les projets suivants, présentés par les associations qui agissent dans les quartiers populaires parisiens des 10^{ème}, 11^{ème}, 13^{ème}, 14^{ème}, 17^{ème}, 18^{ème}, 19^{ème} et 20^{ème} arrondissements :

Pour le 10^{ème} arrondissement :

Les projets proposés concourent au renforcement de la médiation et de la participation des habitants dans les quartiers populaires du 10^{ème} arrondissement. Le soutien aux collectifs de femmes (souvent composés de mères de famille) et aux associations de proximité s'est imposé à ce titre comme une nécessité, à travers l'occupation de l'espace public en soirée et le week-end, la prévention des rixes ainsi que les actions de solidarité et les temps de convivialité contribuant à l'animation des quartiers et au renforcement du lien social.

Association	Projet	Reconducti on ou nouveau projet	Subventio n proposée
CAGE PROJETS	Cours de boxe éducative : permettre l'accès gratuit à la pratique sportive pour les jeunes habitants des quartiers	Reconductio n	3 000 €

	populaires du 10 ^e arrondissement.		
COGITO	Recycle Lab : actions de sensibilisation auprès des habitants destinées à réduire les déchets, à favoriser leur réemploi ou leur recyclage.	Reconduction	3 000 €
COME ON SON	10 League Cup 4ème Edition : organisation d'un tournoi de football dans le quartier de la Grange-aux-Belles. Le tournoi sera intergénérationnel et mixte : sensibilisation à l'égalité filles / garçons notamment via la participation d'une équipe féminine de football. Le tournoi sera clôturé par une scène ouverte de musique organisée par de jeunes artistes.	Reconduction	1 500 €
DENA'BA	Mamans entraide : séjours avec les mamans du quartier ; sorties culturelles ; aide alimentaire pour les familles du quartier ; fête de quartier avec le centre social AIRES 10.	Reconduction	2 000 €
	Les mamans sur l'espace public : occupation positive de la place du Buisson-Saint-Louis, en dialoguant avec les jeunes qui occupent la place ; organisation des fêtes de Dena'ba ; ateliers de jardinage participatifs au Jardin du Coin (rue du Chalet).	Reconduction	1 000 €
ESPACE UNIVERSEL	Accompagnement social et accès au numérique : formations au numérique afin	Reconduction	1 000 €

	de faciliter les recherches d'emploi, les démarches administratives accessibles en ligne. Mise à disposition d'un point informatique. Permanences d'accès aux droits.		
INITIATIVES DE DÉVELOPPEMENT LOCAL (IDL)	L'égalité est dans l'assiette : récupération des invendus des commerçants du quartier ; les denrées sont triées et remises en circuit lors d'épiceries solidaires à prix libre, de maraudes ou de dîners solidaires.	Nouveau projet	1 500 €
MAMANS ASSOCIATION GRANGE AUX BELLES	Ma GAB propre je la veux propre ! : sensibilisation aux questions environnementales, au tri des déchets, à la propreté ; programme « Ambassadeurs du tri » pour les enfants ; organisation d'opérations « Ma GAB propre » à destination des habitants.	Reconduction	1 000 €
NGAMB ART	Festival Tobina : manifestation autour de toutes les formes de danse, rencontre chorégraphique qui replace le mouvement au cœur du quotidien des habitants.	Reconduction	2 000 €
PARADOXES	Ateliers Chemins de Vie : rendez-vous individuels entre des professionnels de l'écriture et des élèves en situation de décrochage scolaire pour faire le point sur leur parcours et regagner de la confiance en soi, en tissant un nouveau lien au savoir et à	Reconduction	1 500 €

	l'école.		
TOTAL	17 500€		

Pour le 11^{ème} arrondissement :

La programmation de la 1^{ère} enveloppe du 11^{ème} s'inscrit dans les priorités du projet de territoire.

Sur l'axe Grandir, une des priorités porte sur le déploiement d'un **plan d'action structurant sur toute l'année autour de la lecture**, en lien avec le Contrat Territoire Lecture à destination des enfants, des jeunes, des familles et des séniors du quartier.

Pour l'axe Habiter, la mise en œuvre et le suivi de la **gestion urbaine de proximité** avec les bailleurs sociaux et les habitants est une priorité, avec notamment un besoin de travailler sur l'embellissement et l'animation positive de l'espace public sur certains secteurs comme c'est le cas du Passage Piver.

Association	Projet	Reconduction ou Nouveau projet	Subvention proposée
ACADEMIE HORS CONCOOURS	Création d'un club hors concours avec les habitants du quartier QPV Belleville Fontaine au Roi	Nouveau projet	1000€
OMBRE EN LUMIERE	Embellir Piver : Poètes d'ici et d'ailleurs	Nouveau projet	2000€
TOTAL	3000 €		

Pour le 13^{ème} arrondissement :

L'isolement des populations et leur difficulté à s'investir dans la vie de leur quartier est un constat partagé par les partenaires du 13^{ème} qui a été amplifié par la crise sanitaire depuis deux ans. Aussi, les projets présentés en 1^{ère} enveloppe de l'appel à projet Politique de la ville visent à soutenir des initiatives de proximité favorisant à la fois la participation des habitants à la vie de leur quartier (projets de Deuxième Groupe d'intervention), la création de lien social en direction des habitants (Moi et Mes Enfants, Cit'art et TELA 13) et le renforcement du lien parents/enfants dans le cadre de l'apprentissage de la lecture (Culture et Bibliothèques Pour Tous).

Associations	Projets	Reconduction ou nouveau projet	Subvention proposée
CIT'ART	Festival Sud-est : organisation d'un évènement culturel et sportif en partenariat avec une dizaine de partenaires du quartier Bédier/oudiné et impliquant les jeunes dans sa préparation et son déroulement	Nouveau projet	6 000€
CULTURE ET BIBLIOTHEQUES POUR TOUS	Education et parentalité, accompagnement des parents pour les lectures de leurs enfants : animations de lectures parents/enfants dans le quartier Kellermann avec échanges et conseils dans le choix des livres en fonction des besoins de l'enfant	Reconduction	1 000€
DEUXIEME GROUPE D'INTERVENTION	L'Atelier de Curiosité Urbaine - L'Escale – Animation & Partenariat autour du Local : animation d'un Espace de Vie Sociale (EVS) dans le quartier Amiral Mouchez – Longues Raies, avec une forte dimension d'accompagnement des habitants dans la vie locale et associative	reconduction	10 000€
MOI ET MES ENFANTS	Comme un dimanche : offrir aux habitants du quartier	Reconduction	3 000€

	Nationale Clisson, et plus particulièrement aux familles monoparentales, des moments de répit, de convivialité, d'échanges et des activités variées. Permettre ainsi de consolider les liens familiaux et sortir de l'isolement		
TELA 13	Spectacle vivant : organisation de plusieurs évènements culturels et festifs par l'EVS la Villa gérée par la régie de quartier dans le quartier Villa d'Este	Reconduction	1 500€
Total	21 500€		

Pour le 14^{ème} arrondissement :

Les rapports de l'APUR montrent une accentuation des écarts socio-économiques dans le quartier politique de la ville du 14^{ème} et le reste du territoire parisien. De cette analyse, trois publics ressortent comme fragilisés : les familles monoparentales qui représentent 47% de familles sur le quartier ; les jeunes avec une part importante de NEET et un pourcentage de retard scolaire à l'entrée en 6ème important ; les séniors et notamment les séniors isolés.

Les projets proposés ont pour objectifs de répondre aux problématiques du territoire par notamment le soutien des actions à destination des familles monoparentales, qui restent fragilisées par la crise.

Il est également proposé le financement de projets qui favorisent les démarches « d'aller-vers » et d'animation hors les murs, afin de favoriser le lien social et lutter contre l'isolement.

Association	Projet	Reconduction ou nouveau projet	Subvention proposée
--------------------	---------------	---------------------------------------	----------------------------

LE TEMPS DES MOTS	Ateliers sociolinguistiques : action dédiée aux femmes immigrées qui propose une initiation aux codes de la vie en France, la découverte des espaces publics et de leur fonctionnement et la maîtrise des savoirs fondamentaux en langue française.	Reconduction	2000 €
MA PARTITION DE VIE	Voyage à travers les lectures : Mise en place d'ateliers lecture pour les enfants et familles au centre Noguès et sur l'espace public en lien avec la bibliothèque mobile	Reconduction	2000 €
ŒUVRE PARTICIPATIVE	Paysage quand les murs se transforment avec la créativité de chacun : rendez-vous sur l'espace public pour une invitation à créer une grande fresque collective et éphémère	Reconduction	2500€
ARTMELE	Lecture et échange de livre : favoriser l'échange de livres entre habitants et mise en place de temps de lecture dans les parcs, l'espace public, les cours d'immeubles et les structures partenaires du quartier	Reconduction	1000€
YACHAD	Médiation sociale et culturelle en direction des femmes isolées du quartier politique de la ville : Accompagnement social et lutte contre la précarité de familles monoparentales	Reconduction	1000€
COMPAGNIE LES ÉCRIÉS	Bar à lecture : Lectures d'histoire au par des comédiens en tête à tête sur l'espace public	Reconduction	2500€
TOTAL	11 000 €		

Pour le 17^{ème} arrondissement .:

La programmation proposée sur le 17ème s'inscrit dans le projet de territoire. Dans un contexte de crise durable, elle priorise les actions favorisant le lien social, le renforcement de la capacité d'agir des habitants. De plus, cette première enveloppe permet la mise en route de quatre nouveaux projets issus pour la plupart, de nouvelles associations d'habitants émergentes.

Association	Projet	Reconduction ou nouveau projet	Subvention proposée
AVVIFE	Soutien aux victimes de violences familiales : Proposer un accompagnement juridique aux victimes de violences, tout en renforçant leur pouvoir d'agir et une orientation vers des structures de soin.	Nouveau Projet	2000 €
AECS	Établir et consolider le lien social : Partager les savoirs et contribuer au "bien vivre ensemble" par des actions de solidarité et de création de lien social menées par des habitants.	Reconduction	4000 €
CALLIOPE	Contes aux Fenêtres : Proposer des spectacles de contes dans les cours d'immeubles. Ce projet vise à accompagner les habitants dans l'interculturalité et au dialogue entre les générations par le média du conte.	Reconduction	4000 €
CHEZ NOUS, KELLNER, LANTIEZ, LECLAIRE, HENRYS	Vivre ensemble chez nous : Cette action vise à créer des rencontres, développer les liens intergénérationnels entre voisins et habitants du quartier ; Autour de projets culturels, sorties et de moments conviviaux : repas	Nouveau Projet	2 000 €

	partagés, embellissement des espaces communs autour du végétal.		
CQFD	Animations intergénérationnelles dans le quartier : action visant à promouvoir l'animation du quartier Bessières, à travers différents évènements (sorties culturelles, repas pour les personnes âgées, ateliers couture et tricot, etc...) ouverts à tous les habitants.	Reconduction	2000 €
LE COEUR DES EPINETTES	Solidarité aux Epinettes : Cette action vise à proposer aux familles défavorisées, aux personnes en difficultés ainsi qu'aux séniors isolés, des colis : alimentaires, vestimentaires grâce aux collectes réalisées tout au long de l'année avec les jeunes du quartier. Pour favoriser le lien social et les liens intergénérationnels, mise en place de moments conviviaux tels que repas partagés, sorties culturelles et de loisirs.	Nouveau Projet	1000 €
LE LABORATOIRE DE LA RIDE	« On ride sous le périph : la culture c'est aussi dans la street ! » Cette action vise à promouvoir et développer la pratique des sports de glisse : skateboard, roller, trottinette, BMX, grâce à la réalisation d'un skate park situé sous la galerie du périphérique, Porte Pouchet Elle organisera également des démonstrations et des évènements autour des cultures urbaines.	Nouveau Projet	2000 €
QUARTIER DE SOLEIL	Échange et ouverture culturelle à destination des		

	familles : action permettant le développement d'actions de proximité (sorties culturelles et éducatives) et d'échanges de savoirs, afin de favoriser l'autonomie, le décroisement et rompre l'isolement des femmes et familles du quartier.	Reconduction	3000 €
TOTAL	20 000€		

Pour le 18^{ème} arrondissement quartiers des Portes et des Faubourgs :

La programmation proposée sur le 18^{ème} pour cette première enveloppe de financement s'inscrit dans les priorités du contrat de ville 2023 : sur le volet éducation avec **11 actions proposées sur l'axe Grandir**, projets favorisant la prise en charge des enfants et des familles sur le volet éducatif, sportif, culturel et de santé. En effet, les enjeux liés à l'accompagnement, les activités ludiques, culturelles et pédagogiques en direction des enfants, des jeunes et plus largement des familles sont importants, notamment en matière d'accompagnement à la scolarité et d'accès aux droits.

Par ailleurs, les enjeux liés à l'animation de quartier, d'occupation positive de l'espace public et du cadre de vie restent majeurs dans l'arrondissement. Aussi **8 actions sur l'axe Habiter** sont proposées avec des événements pédagogiques, ludiques et festifs indispensables à la dynamique de lien social qui s'opère notamment sur les quartiers de Blémont, Charles Hermite, Chapelle Évangile, Porte de Montmartre, Porte des Poissonniers, Porte de Clignancourt et Moskova.

Association	Projet	Reconduction ou Nouveau projet	Subvention proposée
4 A 4 DIX HUIT	De mêmes et de chœurs : Proposer un programme d'activités culturelles et sportives sur le temps scolaire aux élèves d'une école REP du quartier Amiraux Simplon/Poissonniers afin de réduire les inégalités d'accès à la	Reconduction	2 000 €

	culture et d'améliorer la réussite scolaire.		
	Ateliers d'architecture : Développer des ateliers ludiques et interactifs de sensibilisation à l'architecture et à l'urbanisme visant à favoriser la curiosité et l'esprit critique à destination des élèves de CP au CM2 des écoles élémentaires du quartier Amiraux-Simplon.	Nouveau projet	2 000 €
CULTURE 2 +	Papothèques : Faciliter les relations entre les familles de culture étrangère et l'institution scolaire avec la mise en place des groupes de parole pour les parents étrangers regroupés par origine culturelle et des groupes de parole multiculturels avec une ethno psychologue comme modérateur.	Reconduction	2000€
	Accueil première scolarisation : Mettre à la disposition des écoles des interprètes parlant la langue d'origine des familles afin de faciliter l'inscription des primo-arrivants dans les écoles maternelles et élémentaires du quartier et faciliter l'entrée des enfants et de leurs parents dans le monde de l'école et dans la langue française .	Reconduction	2000€
ACCORDERIE PARIS 18	Fête de quartier Blémont : Projet qui fédère le tissu associatif local pour créer une dynamique festive afin de favoriser le lien social entre les habitants de Blémont dans le 18 ^{ème} .	Reconduction	2500€
ACADEMIE FOOTBALL PARIS 18 (AFP18)	Fête de quartier Charles Hermite : Projet de fête de quartier organisé par le collectif associatif de Charles Hermite.	Nouveau Projet	4000€

	Projet qui fédère le tissu associatif local pour créer une dynamique festive afin de favoriser le lien social entre les habitants.		
ASSOCIATION DE LA JEUNESSE AMBITIEUSE DE PARIS (AJAPS)	OCP Original Chapelle Party : Projet de fête de quartier, co-construite avec un groupe de jeunes habitants de Chapelle Nord, accompagné par un collectif d'acteurs jeunesse. Projet qui fédère le tissu associatif local pour créer une dynamique festive afin de favoriser le lien social entre les habitants.	Nouveau Projet	4000€
ASEFEC – Association socio-éducative des familles de l'ensemble Clignancourt	Carnaval de printemps : Création d'un événement festif inter-associatif et éducatif autour de la protection de l'environnement. Le principe du Zéro déchet est au cœur de cette démarche.	Reconduction	2000 €
	Culture théâtre de rue et médiation culturelle : Animations visant à favoriser une dynamique collective des associations et le lien social via de la médiation culturelle	Reconduction	1500€
ATELIERS COMME A LA MAISON	Salon du livre jeunesse solidaire : Projet qui fédère les acteurs associatifs et institutionnels de la Porte Montmartre dans le 18 ^{ème} autour du livre, de l'écriture et de l'expression orale. Articulé avec le Contrat Territoire Lecture, il a pour objet de favoriser l'accès aux livres et à lecture aux habitants des QPV.	Reconduction	4000€
DE MONBLEMONT	L'éducation par la culture et le sport pour les jeunes du quartier Blémont : Activités culturelles pour les habitants du quartier Blémont, projet qui s'articule	Reconduction	4000€

	autour de l'accès à la culture (sorties culturelles et jeux) et l'animation socio-culturelle sur la placette Blémont dans le 18 ^{ème} .		
ETOILES DU SOL	Ateliers de Rue et Festival - Chapelle- Evangile 2023: Ateliers hebdomadaires proposés dans le quartier Chapelle Evangile par l'association. Il s'agit de mener des animations dans le square Rachmaninov le samedi après-midi pour les enfants du quartier qui ne vont pas dans les structures dédiées. Un festival sera de plus organisé cet été sur ce même site.	Nouveau Projet	4000 €
	Festivals des Ateliers de Rue 2023 : Animations culturelles et artistiques sur l'espace public co construites avec les habitants du quartier et en particulier les jeunes pour mettre en valeur leur savoir-faire et leur implication dans la vie du quartier. Cela s'inscrit dans la continuité des ateliers de rue toute l'année.	Reconduction	2500 €
LA MAISON BLEUE	Fête de quartier Binet : Fédération d'acteurs associatifs qui interviennent dans le quartier autour des enjeux de lien social et de la participation des habitants avec pour objectif créer une identité de quartier et valoriser la mixité sociale autour d'un évènement de quartier à la Porte Montmartre.	Reconduction	6000 €
MOSKOVA	Fêtes de la quartier Moskova – Fete de la musique 2023 : Projet qui fédère le tissu associatif local dans le but de créer une dynamique autour de la musique favorisant le lien social entre les habitants du	Reconduction	2000€

	quartier Moskova dans le 18 ^{ème} .		
	Fêtes de quartier Moskova – Talus mon Mail : Projet qui fédère le tissu associatif local dans le but de créer une dynamique favorisant le lien social entre les habitants du quartier Moskova dans le 18 ^{ème} et en particulier sur mail.	Reconduction	2000€
NEY VILLAGE	Lien, social, vie de quartier et coordination sociale : Action qui vise à investir les habitants comme acteurs et ressources de leur quartier autour du local associatif, notamment à travers des ateliers artistiques, socio-éducatifs et de loisirs pour le quartier Charles Hermite.	Reconduction	12 500€
OPTIMA	Médiation et animation d'un dispositif interne de raccrochage scolaire au sein du collège Berlioz : Poursuite de la prise en charge des élèves en décrochage dans le cadre d'un dispositif interne de raccrochage et de remobilisation scolaire, en partenariat étroit avec l'équipe du collège et des associations de quartier.	Reconduction	7000€
PLUS VALUE	Jeunes de demain Moskova - Porte de Montmartre : le projet a pour objectif de prévenir et de lutter contre le décrochage scolaire et cognitif en développant l'ouverture sociale et culturelle des jeunes grâce à des ateliers ludopédagogiques et des activités sportives et culturelles pour les jeunes de 6 à 25 ans.	Nouveau Projet	1500€
TOTAL	67 500€		

--	--

Pour le 19^{ème} arrondissement :

Dans le 19^{ème} arrondissement, plusieurs axes de travail ont été dégagés pour l'année 2023, l'amélioration des conditions de vie de la jeunesse restant le fil rouge du projet de territoire.

HABITER :

- Développer des projets d'occupation positive des espaces publics en favorisant la mixité des usages et des publics ;
- Sensibiliser les habitants aux jets d'ordure, à la réduction des déchets ménagers et à leur valorisation ;
- Accompagner les habitants dans leurs démarches d'accès aux droits ;
- Favoriser et développer l'accès à une alimentation durable, locale et équilibrée.

TRAVAILLER :

- Accompagner vers l'insertion professionnelle en intégrant la notion de parcours ;
- Favoriser l'insertion professionnelle et sociale des personnes en fin de carrière.

GRANDIR :

- Aider au bon usage des écrans et prévenir les risques liés à l'utilisation des réseaux sociaux ;
- Lutter contre le décrochage scolaire en développant des actions sur les temps péri et extra scolaires ;
- Développer la médiation écoles / familles / quartiers ;
- Prévenir les conduites à risque pour le public jeune (addictions diverses, prévention des rixes...)

Dans certains secteurs, l'EDL souhaite également intensifier son intervention, notamment à Chaufourniers, Barbanègre, dans les Orgues de Flandre, à Algérie (tout particulièrement place Charles Monselet et rue Frédéric Mourlon en termes d'occupation et de partage de l'espace public) et sur le micro-secteur Indochine Sérurier (entre le bd Sérurier et le bd d'Indochine) dans le QPV Danube.

Association	Projet	Reconducti on ou nouveau projet	Subventio n proposée
ASSOCIATION CITE BLANCHE 19	Une subvention d'un montant de 2 000 euros est proposée à l'association Cité Blanche 19 pour une action intitulée « Des moments conviviaux à la Cité	Nouveau Projet	2 000 €

	<p>Blanche pour Danube » qui vise à proposer plusieurs temps forts sur le quartier Danube, à la Cité Blanche et ses alentours notamment, afin de renforcer le lien social et les relations inter-générationnelles sur le quartier. Les activités proposées dans le cadre de cette action seront menées en partenariat avec les structures locales du quartier et seront destinées à toutes les tranches d'âge (enfants, adolescents, familles, seniors). Pour mener ces projets, l'association entretient un étroit partenariat avec le bailleur social Paris Habitat.</p>		
<p>ASCEAF - ASSOCIATION SOCIO CULTURELLE ET D'ENTRAIDE AUX FAMILLES</p>	<p>Une subvention d'un montant de 2 000 euros est proposée à l'association socioculturelle et d'entraide aux familles (19^{ème}) pour une action intitulée « Médiation familiale et institutionnelle auprès des familles fragilisées du 19^{ème} arrondissement ». Cette action vise d'une part, à accompagner les familles dans la résolution de conflits intra-familiaux via des rencontres individuelles et des groupes de paroles de parents et d'autre part à aider les habitants à résoudre les conflits avec les institutions (bailleurs, CNAV, CAF, etc.). Enfin, l'association propose une médiation de rue à destination des jeunes via des bénévoles habitants des quartiers qui connaissent les habitants.</p>	<p>Reconduction</p>	<p>2 000 €</p>
<p>CABEMPLOI, CONSEIL- COACHING- EMPLOYABILITE</p>	<p>Une subvention d'un montant de 2 500 euros est proposée à l'association Cabemploi (19^{ème}) pour son action « Ateliers conseil en image et estime de soi ». Il s'agit d'ateliers permettant de travailler sur l'image de soi et le savoir-être afin de se valoriser et avoir une meilleure estime de soi-même, notamment pour aborder plus sereinement des entretiens professionnels, et ainsi réussir un parcours d'accès à l'emploi. Les bénévoles de CabEmploi travaillent</p>	<p>Reconduction</p>	<p>1 500 €</p>

	pour une partie d'entre eux dans le domaine des ressources humaines, ce qui leur permet également de faire profiter de leurs réseaux entreprises aux habitants suivis.		
CHAAM'S	Une subvention de 1 500 euros est proposée à l'association Chaam's pour son action « Le soleil de Chauffourniers, nouvelle association créée par des jeunes du quartier. Le projet de cette association se concentre sur l'organisation de permanences d'activités pour les jeunes (jeux, espaces de discussions...) au sein du quartier des Chauffourniers. L'association souhaite aussi impulser des fêtes de quartier, organiser des sorties culturelles et des soirées débats dans ce quartier, en partenariat avec le tissu associatif local.	Nouveau Projet	1 500 €
ESPACE 19 CAMBRAI	Une subvention de 4 000 euros est proposée au Centre Social Espace 19 Cambrai pour son action « Fête de quartier Michelet-Karr ». Cette action comprend la préparation de la fête avec les adhérents du Centre Social Espace 19 Cambrai et certains partenaires, ainsi que l'événement final (kermesse, animation sportive et animation musicale).	Reconductio n	4 000 €
HAÏ-LYLYNE	Une subvention d'un montant de 1000 euros est proposée à l'association Haï-Lylyne pour son action « L'atelier de vie – tricote tes activités » qui propose des ateliers artistiques et de loisirs afin de renforcer le lien social entre les habitants des quartiers Danube-Solidarité-Marseillaise et Algérie. Dans la mise en œuvre de cette action, une attention particulière est accordée à l'accueil du public en situation de	Reconductio n	1 000 €

	handicap.		
LES COULEURS DE PONT DE FLANDRE	Une subvention d'un montant de 2 500 euros est proposée à l'association Les Couleurs de Pont de Flandre pour une action intitulée « Tous au cinéma ». Cette action vise à favoriser le développement d'évènements culturels et festifs dans les espaces communs du secteur Alphonse Karr avec les partenaires du quartier, à valoriser la créativité du Nord-Est parisien, à faire découvrir les métiers de création aux jeunes, à développer la culture cinématographique, l'éducation à la lecture des images et au choix des films dans une démarche intergénérationnelle et changer le regard sur le handicap.	Nouveau Projet	2 500 €
LES MERES EN PLACE	Une subvention de 2 000 euros est proposée à l'association Les Mères en Place pour le projet « Lien social : Favoriser les lien et l'entraide entre les familles de la Place des Fêtes ». Par cette action, ce collectif de mamans qui interviennent depuis plusieurs années sur le secteur, souhaite reprendre l'action auparavant menée de médiation familiale mais aussi entre les adultes et les jeunes. L'association souhaite également continuer à mener des groupes de parole, impulser des temps festifs et d'animation afin d'occuper positivement certains espaces publics ciblés notamment sur le secteur Algérie en partenariat avec le tissu associatif local.	Nouveau Projet	2 000 €
MULTICOULE URS	Une subvention de 2 000 euros est proposée à l'association Multicouleurs pour le projet « Documentaire sur la consommation de résine de cannabis chez les jeunes ». L'association souhaite	Nouveau Projet	2 000 €

	<p>proposer la réalisation d'un documentaire qui mélange fiction et réalité en associant des intervenants (associations luttant contre les addictions, etc.) et des témoignages de parents ou autres personnes impactées. Durant le tournage, l'association mobilisera des jeunes du 19^{ème} impacté par cette problématique afin de leur faire découvrir l'univers de l'audiovisuel. Les partenaires du secteur Michelet seront également associés au projet, notamment le Centre Social Espace 19 Cambrai et le club de prévention spécialisée Fondation Jeunesse Feu Vert pour que le documentaire soit utilisé lors des temps d'échanges et de débats sur le quartier Michelet.</p>		
<p>PARIS ACASA FUTSAL</p>	<p>Une subvention de 8 500 euros est proposée à l'association Paris Acasa Futsal pour le projet « 19 Unitted » sur les quartiers Michelet et Barbanègre. Ce projet a pour objectif d'intervenir sur le phénomène d'errance et de violence chez les jeunes à travers la réalisation d'ateliers socioéducatifs et d'insertion professionnelle, des animations sportives et des événements inter-quartiers.</p> <p>Cette association utilise le futsal et le street-foot (foot sur TEP) comme support de médiation, de dynamisation et de réinsertion sociale chez les jeunes marginalisés (forte délinquance, sortant de prison, addictions aux drogues). L'association s'appuie sur le réseau des partenaires jeunesse du quartier, notamment le club de prévention spécialisée Fondation Jeunesse Feu vert.</p>	<p>Reconductio n</p>	<p>8 500 €</p>

<p>PARIS ACASA FUTSAL</p>	<p>Une subvention de 11 500 euros est proposée à l'association Paris Acasa Futsal pour l'action « Génération sportive, studieuse et citoyenne ». Ce projet a pour objectif la prévention du décrochage scolaire et plus généralement la prévention du repli sur soi notamment du public jeunesse. L'action permet notamment d'accompagner le déploiement d'une section sportive aux collèges Michelet et Varèse, en s'appuyant sur la communauté éducative et ainsi en positionnant l'école et les valeurs scolaires au centre du projet. Des séances d'accompagnement à la scolarité seront proposées sous la forme d'ateliers ludiques, l'action se clôturant par un temps fort autour d'un forum sur les métiers du sport.</p>	<p>Reconduction</p>	<p>11 500 €</p>
<p>VERLAVAN</p>	<p>Une subvention de 2 000 euros est proposée à l'association Verlavan pour le projet « Vers la Santé ». L'association souhaite organiser des temps de rencontre entre des anciens consommateurs de drogues dures et des jeunes, en s'appuyant sur la projection du clip créé par le Centre Apte-Aide et prévention des Toxicodépendance par l'Entraide. Cette action sera menée avec l'appui de professionnels pour sensibiliser les jeunes sur les consommations et les conséquences du trafic de drogue. Les projections et les échanges qui en découleront feront l'objet d'un court-métrage. Le projet se déroulera au Centre Paris Anim' Curial.</p>	<p>Nouveau Projet</p>	<p>2 000 €</p>
<p>TOTAL</p>	<p>41 500 euros</p>		

Pour le 20^{ème} arrondissement – Belleville-Amandiers-Pelleport .:

Le quartier Belleville Amandiers Pelleport bénéficie de la présence de nombreux partenaires associatifs investis dans les priorités du Projet de Territoire.

Concernant l'axe Grandir, le territoire est couvert par quatre réseaux d'éducation prioritaire dont un REP +. La prévention du décrochage scolaire, le soutien à la parentalité dans une perspective interculturelle, l'amélioration des relations écoles/ familles et le renforcement des démarches d'éducation au numérique en direction des parents et des enfants constituent des enjeux et des objectifs à long terme que la période actuelle de crise sanitaire et sociale vient renforcer. Les projets menés par Psyriel et TRACES s'inscrivent dans ces objectifs.

L'égalité femmes / hommes constitue un axe transversal du projet de territoire Belleville-Amandiers-Pelleport. Le projet mené par Quartiers du Monde permet d'accompagner de nombreux acteurs associatifs et par là même de nombreux habitant.e.s à faire évoluer leurs représentations et leurs pratiques autour de cet enjeu d'égalité.

Sur l'axe Habiter, plusieurs projets visent à valoriser le quartier Amandiers et à renforcer l'appropriation des ressources du territoire par ses habitant.e.s. Le projet de l'association Mon Œil s'inscrit précisément dans ces objectifs, tout comme le projet du Garage Numérique vise à renforcer l'accompagnement des habitant.e. s dans la gestion de leurs outils numériques.

Associations	Projet	Reconduction ou Nouveau projet	Subvention
PSYRIEL	L'inclusion par le numérique à l'école : - Des Ateliers à destination des enfants de 4 à 16 ans : initiation à la robotique, à la programmation et prévention de l'utilisation des réseaux sociaux à destination des enfants de primaire. - Les Ateliers Parentalité, Culture et Numérique: espace dédié aux parents et familles pour échanger entre pairs avec l'appui d'une psychologue sur l'exercice de la fonction parentale élaborer des ressources individuelles et collectives. - Inviter parents, enseignants et enfants autour d'une activité éducative et ludique au sein de l'école.	Reconduction	6000
MON OEIL!	Journal de quartier BAM : Élaboration d'une stratégie de communication visant à promouvoir le	Reconduction	2500

	quartier des Amandiers : édition d'un journal et animation du comité de rédaction composé d'associations et d'habitant.e.s du quartier. L'objectif est de déconstruire les représentations des habitant.e.s concernant le territoire des Amandiers et de revaloriser l'image du quartier par une communication positive.		
LE GARAGE NUMERIQUE	Régie Informatique de quartier : Dans le prolongement de l'objectif de lutte contre l'exclusion liée à la fracture numérique, ce projet du Garage Numérique permet d'accompagner les habitants tant sur la question du matériel que des logiciels et des usages du numérique. Il comprend un atelier de dépannage/réparation informatique une fois par semaine (sauvegarde et la récupération de données, changement de composants, installation et configuration de systèmes d'exploitation) et d'un accompagnement continu aux usages (envoi d'e-mails, numérisation et impression de documents, transfert de fichiers...).	Reconduction	3000
TRACES	L'atelier artistique parents/enfants TRACES anime un atelier hebdomadaire d'Arts plastiques au sein du Centre Social la 20 ^e Chaise visant un soutien à la parentalité par la médiation culturelle et artistique. L'atelier favorise les rencontres entre enfants, parents issus de différents milieux sociaux et artistes, autour de la pratique des Arts plastiques. Il permet ainsi de lutter contre toute forme d'exclusion en favorisant la mixité sociale et culturelle dans le quartier des Amandiers.	Reconduction	2000
TOTAL	20 500€		

Pour le 20^{ème} arrondissement – Les Portes :

La programmation proposée sur le secteur des Portes du 20^{ème} s'inscrit dans les priorités du projet de territoire, en tenant compte de l'ancrage local des associations et de l'engagement des projets sur ce dernier. Sur l'axe Grandir,

l'accompagnement éducatif des enfants et des jeunes ainsi que le renforcement d'actions de soutien à la parentalité demeurent des enjeux majeurs à l'échelle locale. Sur l'axe Habiter, des enjeux liés à l'occupation positive de l'espace public, du cadre de vie et de l'accès aux droits et à la culture restent primordiaux notamment au regard des répercussions de la crise sanitaire. Sur l'axe Travailler, l'ancrage de permanences d'accès à l'emploi et d'insertion professionnelle des jeunes est prioritaire aux Portes du 20^{ème}.

Association	Description du projet	Reconducti on ou nouveau projet	Subvent ion proposé e
AUDM	« Saint-Blaise solidaire » : Ce projet vise à proposer des permanences d'aide aux démarches administratives et de l'accompagnement à la scolarité pour aider les familles les plus vulnérables repérées pendant les distributions alimentaires.	Reconductio n	2500 €
DIALOGOS	Développer la philosophie en milieu populaire. Débattre parents- enfants : Ce projet vise à mettre en place de dix ateliers parents-enfants au sein de trois structures des Portes du 20 ^{ème} , autour de l'écoute, de l'expression, de la confrontation et de l'argumentation.	Reconductio n	2000€
FOOTBALL CLUB PARIS 20	« Animation Sportive pour le jeune public féminin » : Cette action vise à favoriser l'accès au sport pour le public féminin en proposant des animations sportives co-construites avec les jeunes filles et encourageant la pratique sportive sur le territoire. L'enjeu reste la lutte contre les discriminations.	Reconductio n	1000 €
LA FABRIQUE DOCUMENT AIRE	« Ciné- Club Python Duvernois » : cette action vise à la mise en place d'un ciné-club, rendez-vous mensuel de loisir culturel, éducatif et convivial pour les habitants pour donner à tous accès à des films du patrimoine cinématographique	Reconductio n	2000€
	« Cinéma dans mon quartier Davout 2023 » : Ce projet est un temps de loisir éducatif auquel sont associé/es les habitant/es : participation et choix consensuel de la programmation de ciné-	Reconductio n	1000€

	voisins, échanges et débats autour des thèmes des extraits projetés, découvertes de classiques. À partir de janvier 2023, 6 séances se dérouleront pour mobiliser le groupe autour de la projection de l'été.		
LE FIL ET LA MAIN	« Créer du lien autour de nos aiguilles » : Ce projet vise à fédérer les résidents du quartier Le Vau dans un lieu qu'ils pourront s'approprier comme lieu de rencontre, d'échanges et développer leur créativité autour du tricot.	Reconduction	2000€
LES FAISEURS DE SCENES	« Les mangeurs d'histoires, contes partagés et spectacle » : Ce projet vise à créer du lien par le récit entre parents et enfants. Mise en place d'ateliers d'expression orale tout au long de l'année au sein des quartiers Saint Blaise et Fougères Le Vau.	Reconduction	2000€
TOUS ENSEMBLE	« Jardin partagé » : Ce projet vise à fédérer les habitants seniors et enfants autour du jardin partagé du quartier Python-Duvernois. Permanences et jardinage le Mercredi enfants et parents et le samedi pour les seniors.	Reconduction	1500 €
ZONE VIVE	« Cinéma de quartier des « Portes du 20ème » : rencontres, échanges et moments de convivialité autour du cinéma documentaire afin de favoriser la prise de parole d'habitants et une meilleure appropriation et une meilleure représentation de la vie de leur quartier	Reconduction	2500€
TOTAL	17 000 €		

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris

2023 DDCT 3 - Appel à projets Politique de la Ville - Subventions de fonctionnement (211 000 euros) à 67 associations pour le financement de 75 projets dans les quartiers populaires (1ère enveloppe)

Mme Anne-Claire BOUX, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son Article L2511-14,

Vu le contrat de Ville voté le 16 mars 2015, et prorogé jusqu'en 2023,

Vu le projet de délibération en date du , par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation les modalités d'attribution de subventions de fonctionnement et d'investissement à différentes associations œuvrant pour la Politique de la Ville.

Vu l'avis du Conseil du 10ème arrondissement de Paris en date du

Vu l'avis du Conseil du 11ème arrondissement de Paris en date du

Vu l'avis du Conseil du 13ème arrondissement de Paris en date du

Vu l'avis du Conseil du 14ème arrondissement de Paris en date du

Vu l'avis du Conseil du 17ème arrondissement de Paris en date du

Vu l'avis du Conseil du 18ème arrondissement de Paris en date du

Vu l'avis du Conseil du 19ème arrondissement de Paris en date du

Vu l'avis du Conseil du 20ème arrondissement de Paris en date du

Sur le rapport présenté par Madame Anne-Claire BOUX au nom de la 5ème Commission ;

Délibère,

Article 1 : Une subvention d'un montant de 4000 euros est attribuée à l'association 4 A 4 DIX HUIT (11945) (18ème) pour les actions suivantes :

- « De mêmes et de Choeurs » (2023_01155/2000€)
- « Ateliers d'architecture » (2023_01232/2000€)

Article 2 : Une subvention d'un montant de 4000 euros est attribuée à l'association ACADEMIE FOOTBALL PARIS 18 (AFP18) (184366) (18ème) pour son action « Fête de quartier Charles Hermite » (2023_01634)

Article 3 : Une subvention d'un montant de 1000 euros est attribuée à l'association ACADEMIE HORS CONCOURS (201036) (11ème) pour son action « Création d'un club Hors Concours avec les habitants du quartier QPV Belleville Fontaine au Roi. » (2023_01156)

Article 4 : Une subvention d'un montant de 2000 euros est attribuée à l'association ACTION POUR LES VICTIMES DE VIOLENCES - INFORMATION - FORMATION – ECOUTE (201541) (17ème) pour son action « Soutien aux victimes de violences familiales : prévention, accompagnement, réparation » (2023_01637)

Article 5 : Une subvention d'un montant de 1000 euros est attribuée à l'association ARTMELE (190027) (14ème) pour son action « " Livres ouverts " : lecture et échange de livres 2023 » (2023_00543)

Article 6 : Une subvention d'un montant de 2500 euros est attribuée à l'association ASSOCIATION ACCORDERIE PARIS 18 (192704) (18ème) pour son action « Fête de quartier Blémont » (2023_01292). La Maire de Paris est autorisée à signer une convention correspondant au projet mentionné.

Article 7 : Une subvention d'un montant de 2000 euros est attribuée à l'association ASSOCIATION CITE BLANCHE 19 (201069) (19ème) pour son action « Des moments conviviaux à la Cité Blanche pour Danube » (2023_00545)

Article 8 : Une subvention d'un montant de 4000 euros est attribuée à l'association ASSOCIATION CULTURE 2+ (13485) (18ème) pour les actions suivantes :

- « Papothèques » (2023_01074/2000€)
- « Accueil première scolarisation » (2023_02403/2000€)

La Maire de Paris est autorisée à signer une convention correspondant aux projets mentionnés.

Article 9 : Une subvention d'un montant de 4000 euros est attribuée à l'association ASSOCIATION DE LA JEUNESSE AMBITIEUSE DE PARIS (AJAPS) (201527) (18ème) pour son action « Original Chapelle party» (2023_01629)

Article 10 : Une subvention d'un montant de 2500 euros est attribuée à l'association ASSOCIATION OEUVRE PARTICIPATIVE(19629) (14ème) pour son action « "Murs éphémères" - Portraits de quartier Quand les murs se transforment avec la créativité de chacun» (2023_00681)

Article 11 : Une subvention d'un montant de 2500 euros est attribuée à l'association ASSOCIATION POUR L'UNITE ET LE DEVELOPPEMENT DU MALI - (AUDM) (190077) (20ème) pour son action « Saint Blaise solidaire » (2023_01920)

Article 12 : Une subvention d'un montant de 2000 euros est attribuée à l'association ASSOCIATION SOCIO CULTURELLE ET D'ENTRE AIDE AUX FAMILLES ASCEAF (191163) (19ème) pour son action « Médiation

familiale et institutionnelle auprès des familles fragilisées du 19ème arrondissement» (2023_00177)

Article 13 : Une subvention d'un montant de 3500 euros est attribuée à l'association ASSOCIATION SOCIO EDUCATIVE DES FAMILLES DE L'ENSEMBLE CLIGNANCOURT (150) (18ème) pour les actions suivantes :

- « Carnaval de printemps » (2023_01174/2000€)
- « Culture théâtre dans la rue et médiation culturelle » (2023_01175/1500€)

Article 14 : Une subvention d'un montant de 4000 euros est attribuée à l'association ATELIER EDUCATIF CULTUREL ET SPORTIF (AECS) (3461) (17ème) pour son action « Lien social et solidarité par l'éducation...» (2023_00642). La Maire de Paris est autorisée à signer une convention correspondant au projet mentionné.

Article 15 : Une subvention d'un montant de 4000 euros est attribuée à l'association ATELIERS - COMME A LA MAISON (153751) (18ème) pour son action « Salon du livre jeunesse solidaire du 18^{ème} » (2023_01308)

Article 16 : Une subvention d'un montant de 1500 euros est attribuée à l'association CABEMPLOI, CONSEIL-COACHING-EMPLOYABILITE (CCCE) (188722) (19ème) pour son action « Hors CPO DAE - Ateliers de conseil en image et estime de soi » (2023_01241)

Article 17 : Une subvention d'un montant de 3000 euros est attribuée à l'association CAGE PROJETS (199415) (10ème) pour son action « Cours de boxe éducative» (2023_01177)

Article 18 : Une subvention d'un montant de 4000 euros est attribuée à l'association CALLIOPE - CITÉ DES ARTS DE LA PAROLE ET DU BIEN DIRE (190100) (17ème) pour son action « Contes aux fenêtres » (2023_00686)

Article 19 : Une subvention d'un montant de 1500 euros est attribuée à l'association CHAAM'S (200937) (19ème) pour son action « Le soleil de Chauffourniers» (2023_02203)

Article 20 : Une subvention d'un montant de 2000 euros est attribuée à l'association CHEZ NOUS, KELLNER, LANTIEZ, LECLAIRE, HENRYS (197644) (17ème) pour son action « Vivre ensemble chez nous» (2023_01229)

Article 21 : Une subvention d'un montant de 6000 euros est attribuée à l'association CIT'ART (198829) (13ème) pour son action « Festival Sud Est» (2023_01365)

Article 22 : Une subvention d'un montant de 3000 euros est attribuée à l'association COGITO (192711) (10ème) pour son action « + Recycle Lab» (2023_03576)

Article 23 : Une subvention d'un montant de 1500 euros est attribuée à l'association COME ON SON (194998) (10ème) pour son action « 10 League cup 4ème édition» (2023_01231)

Article 24 : Une subvention d'un montant de 2500 euros est attribuée à l'association COMPAGNIE LES ÉCRIÉS (195788) (14ème) pour son action « Bar à Lectures - Cie Les Écriés» (2023_01084)

Article 25 : Une subvention d'un montant de 2000 euros est attribuée à l'association CQFD BESSIERES COMITE DE QUARTIER EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT SECTEUR BESSIERES (13325) (17ème) pour son action « Animations intergénérationnelles dans le quartier» (2023_00594)

Article 26 : Une subvention d'un montant de 1000 euros est attribuée à l'association CULTURE ET BIBLIOTHEQUES POUR TOUS (19714) (13ème) pour son action « Education et parentalité: valorisation de la lecture favorisant la réussite scolaire et éducative » (2023_00547)

Article 27 : Une subvention d'un montant de 4000 euros est attribuée à l'association DE MONBLEMONT (196526) (18ème) pour son action « L'éducation par la culture et le sport pour les jeunes du quartier Blémont» (2023_00215)

Article 28 : Une subvention d'un montant de 3000 euros est attribuée à l'association DENA'BA (191084) (10ème) pour les actions suivantes :

- « Les mamans sur l'espace public» (2023_03529/1000€)
- « Mamans entraide » (2023_03531/2000€)

Article 29 : Une subvention d'un montant de 10000 euros est attribuée à l'association DEUXIEME GROUPE D'INTERVENTION (189652) (13ème) pour son action « L'escale- autour du local» (2023_00474)

Article 30 : Une subvention d'un montant de 2000 euros est attribuée à l'association DIALOGOS - CREER DES LIENS (193079) (20ème) pour son action « Développer les échanges en milieu populaire. Débattre parents et enfants» (2023_00880)

Article 31 : Une subvention d'un montant de 4000 euros est attribuée à l'association ESPACE 19 (246) (19ème) pour son action « Fête de quartier Michelet Karr» (2023_00995)

Article 32 : Une subvention d'un montant de 1000 euros est attribuée à l'association ESPACE D'ACCUEIL D'ANIMATION INTERCULTURELLE

ET SOCIAL DITE ESPACE UNIVERSEL (10265) (10ème) pour son action « Accompagnement social et accès au numérique » (2023_01432)

Article 33 : Une subvention d'un montant de 6500 euros est attribuée à l'association ETOILES DU SOL (199020) (18ème) pour les actions suivantes :

- « Festival des ateliers de rue 2023 » (2023_01206/2500€)
- « Ateliers de rue et festival - Chapelle-Evangile 2023 » (2023_01207/4000€)

Article 34 : Une subvention d'un montant de 1000 euros est attribuée à l'association FOOTBALL CLUB PARIS 20 (186748) (20ème) pour son action « Animation Sportive pour le jeune public féminin » (2023_01435)

Article 35 : Une subvention d'un montant de 1000 euros est attribuée à l'association HAÏ – LYLYNE (18259) (19ème) pour son action « Atelier de vie "Tricote tes activités" » (2023_01376)

Article 36 : Une subvention d'un montant de 1500 euros est attribuée à l'association INITIATIVES DE DÉVELOPPEMENT LOCAL PARIS10 (200855) (10ème) pour son action « L'égalité est dans l'assiette » (2023_00772)

Article 37 : Une subvention d'un montant de 3000 euros est attribuée à l'association LA FABRIQUE DOCUMENTAIRE (138941) (20ème) pour les actions suivantes :

- « Cinéma dans mon quartier Davout 2023 » (2023_01935/1000€)
- « Cinéma dans mon quartier Python-Duvernois » (2023_01938/2000€)

Article 38 : Une subvention d'un montant de 6000 euros est attribuée à l'association LA MAISON BLEUE PORTE MONTMARTRE (163481) (18ème) pour son action « La fête du quartier Binet » (2023_00892). La Maire de Paris est autorisée à signer une convention correspondant au projet mentionné.

Article 39 : Une subvention d'un montant de 1000 euros est attribuée à l'association LE COEUR DES EPINETTES (199774) (17ème) pour son action « Solidarité aux Epinettes » (2023_00410)

Article 40 : Une subvention d'un montant de 2000 euros est attribuée à l'association LE FIL ET LA MAIN (185784) (20ème) pour son action « Créer du lien autour de nos aiguilles » (2023_00197)

Article 41 : Une subvention d'un montant de 3000 euros est attribuée à l'association

LE GARAGE NUMERIQUE (117261) (20ème) pour son action « Régie informatique de quartier» (2023_00896)

Article 42 : Une subvention d'un montant de 2000 euros est attribuée à l'association

LE LABORATOIRE DE LA RIDE (201521) (17ème) pour son action « On ride sous le périph': la culture c'est aussi dans la street!» (2023_00897)

Article 43 : Une subvention d'un montant de 2000 euros est attribuée à l'association LE TEMPS DES MOTS (193115) (14ème) pour son action « Atelier socio linguistique» (2023_00479)

Article 44 : Une subvention d'un montant de 2500 euros est attribuée à l'association

LES COULEURS DE PONT DE FLANDRE (185058) (19ème) pour son action « Tous au cinéma - ciné scred - le ciné club qui nous ressemble» (2023_01123)

Article 45 : Une subvention d'un montant de 2000 euros est attribuée à l'association

LES FAISEURS DE SCENES (148961) (20ème) pour son action « Les mangeurs d'histoires 2023 : les semeuses» (2023_00495)

Article 46 : Une subvention d'un montant de 2000 euros est attribuée à l'association

LES MERES EN PLACE (82781) (19ème) pour son action « Lien social : favoriser les lien et l'entraide entre les famille de la place des Fêtes» (2023_00615)

Article 47 : Une subvention d'un montant de 2000 euros est attribuée à l'association

MA PARTITION DE VIE (MPDV) (194136) (14ème) pour son action « Voyage à travers les cultures » (2023_01698)

Article 48 : Une subvention d'un montant de 1000 euros est attribuée à l'association MAMANS ASSOCIATION GRANGES AUX BELLES (193733) (10ème) pour son action « Ma gab propre : je la veux propre! » (2023_00481)

Article 49 : Une subvention d'un montant de 3000 euros est attribuée à l'association MOI ET MES ENFANTS (190018) (13ème) pour son action « Comme un dimanche» (2023_01428)

Article 50 : Une subvention d'un montant de 2500 euros est attribuée à l'association

MON OEIL! (189716) (20ème) pour son action « Journal de quartier BAM » (2023_01708)

Article 51 : Une subvention d'un montant de 4000 euros est attribuée à l'association MOSKOVA (11567) (18ème) pour les actions suivantes :

- « Fêtes de quartier Moskova - Fête de la musique » (2023_03275/2000€)
- « Fêtes de quartier Moskova - Talus mon mail » (2023_03276/2000€)

Article 52 : Une subvention d'un montant de 2000 euros est attribuée à l'association MULTICOULEURS (190026) (19ème) pour son action « Documentaire sur la consommation de résine de cannabis chez les jeunes » (2023_00921)

Article 53 : Une subvention d'un montant de 12500 euros est attribuée à l'association NEY VILLAGE (13505) (18ème) pour son action « Liens social, vie de quartier et coordination sociale » (2023_01897)

Article 54 : Une subvention d'un montant de 2000 euros est attribuée à l'association NGAMB ART (6881) (10ème) pour son action « Festival Tobina - dansons les rencontres chorégraphiques du 10ème arrondissement - 9ème édition » (2023_00650)

Article 55 : Une subvention d'un montant de 2000 euros est attribuée à l'association OMBRE EN LUMIERE (14432) (11ème) pour son action « Embellir Piver : poètes d'ici & d'ailleurs » (2023_00950). La Maire de Paris est autorisée à signer une convention correspondant au projet mentionné.

Article 56 : Une subvention d'un montant de 7000 euros est attribuée à l'association OPTIMA (187606) (18ème) pour son action « Médiation animation dispositif interne de raccrochage scolaire au sein du collège Berlios Paris 18 » (2023_01066)

Article 57 : Une subvention d'un montant de 1500 euros est attribuée à l'association PARADOXES(16057) (10ème) pour son action « Ateliers chemins de vie – multi-sites QPV 10ème – 11ème » (2023_01464)

Article 58 : Une subvention d'un montant de 20000 euros est attribuée à l'association PARIS ACASA FUTSAL (7185) (19ème) pour les actions suivantes :

- « ACASA 19 united ou la prevention des rixes inter-quartier par le sport » (2023_01469/8500€)
- « 'Generation sportive, studieuse et citoyenne ! ' » (2023_01487/11500€)

La Maire de Paris est autorisée à signer une convention correspondant aux projets mentionnés.

Article 59 : Une subvention d'un montant de 1500 euros est attribuée à l'association PLUS-VALUE (201143) (18ème) pour son action « Jeunes de demain - Moskova Porte Montmartre » (2023_00748)

Article 60 : Une subvention d'un montant de 6000 euros est attribuée à l'association PSYRIEL(189233) (20ème) pour son action « L'inclusion par le numérique à l'école » (2023_01714)

Article 61 : Une subvention d'un montant de 3000 euros est attribuée à l'association QUARTIER DE SOLEIL (11985) (17ème) pour son action « Lien social échanges et ouverture culturelle à destination des familles.» (2023_00219)

Article 62 : Une subvention d'un montant de 1500 euros est attribuée à l'association REGIE DE QUARTIERS TELA 13 (19108) (13ème) pour son action « Spectacles vivants kiosque 2023 » (2023_01429)

Article 63 : Une subvention d'un montant de 2000 euros est attribuée à l'association T.RAIT R.EFLET A.ACTION C.ONTRASTE E.SPACE S.INGULIER (16169) (20ème) pour son action « Atelier arts plastiques enfant parent L'atelier arts plastiques enfant parent » (2023_01585)

Article 64 : Une subvention d'un montant de 1500 euros est attribuée à l'association TOUS ENSEMBLE (189784) (20ème) pour son action « Ateliers jardinage pour les seniors et les enfants de la Cité Python Duvernois» (2023_00942)

Article 65 : Une subvention d'un montant de 2000 euros est attribuée à l'association VERLAVAN (199530) (19ème) pour son action « Vers la santé» (2023_01656)

Article 66 : Une subvention d'un montant de 1000 euros est attribuée à l'association YACHAD(39964) (14ème) pour son action « Lien social : médiation sociale et culturelle en direction des femmes isolées du quartier politique de la ville » (2023_01611)

Article 67 : Une subvention d'un montant de 2500 euros est attribuée à l'association ZONE VIVE(182898) (20ème) pour son action « Cinéma de quartier des "Portes du 20ème" et mémoire de quartier» (2023_01612)

Article 68 : Les dépenses correspondantes aux projets s'élèvent au total à 211 000 euros et seront imputées aux budgets de fonctionnement de la Ville de Paris de l'exercice 2023, sous réserve de la décision de financement.